

Vous voulez être inscrit en classe de Seconde au lycée Jean de Lattre de Tassigny à la rentrée 2023

Procédure

Étapes	Calendrier
1. Faire la demande informatiquement via le module « Scolarité Services »	Fin Mai
2. Avoir un avis favorable du conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre pour un passage en Seconde Générale et Technologique.	Début Juin
3. Être affecté par la Direction Académique de Vendée dans l'établissement. (Nous vous envoyons un courriel pour vous informer des dates d'inscription)	Fin Juin
4. Venir s'inscrire au lycée.	Début Juillet

Sectorisation

Les familles habitant l'une des communes du secteur de la Roche-sur-Yon peuvent choisir de s'inscrire dans l'un des quatre établissements publics (de Lattre de Tassigny, Mendès-France, Rosa Parks ou Nature).

(Liste des communes faisant partie du secteur de la Roche-sur-Yon)

Aubigny	La Ferrière	Nesmy
Belleville-sur-Vie	Landeronde	Nieul-le-Dolent
Boulogne	La Merlatière	Saligny
Chaillé-sous-les Ormeaux	La Rabatelière	St Denis-la-Chevassse
Chauché	La Roche-sur-Yon	St Florent-des-Bois
Dompierre-sur-Yon	Les Clouzeaux	Ste Flaive-des-Loups
Fougeré	Les Essarts	St Georges-de-Pointindoux
La Boissière des Landes	Le Tablier	Thorigny
La Chaize-le-Vicomte	Mouilleron-le-Captif	Venansault
La Copechagnière		

Pour les familles des autres communes de Vendée, il faudra effectuer **une demande de dérogation** à retirer auprès du Collège d'origine.